



6 mai 2026 – AG 2026 & présentation sur la pollution lumineuse au Val-de-Ruz

Madame, Monsieur, Chère et cher membre,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le mercredi 6 mai 2026 à la salle de la Rebatte de Chézard-St-Martin.

Le programme de la soirée est le suivant :

19h15 : Partie statutaire selon l'ordre du jour ci-joint

20h15 : Présentation « Pollution lumineuse et faune sauvage au Val-de-Ruz »

Au cours de cette présentation assurée par quatre intervenant·es, différents sujets seront détaillés. La première partie exposera l'état de la connaissance actuelle sur l'impact de la pollution lumineuse sur différents groupes de faune sauvage. Il y sera également présenté les résultats de cinq ans de suivis des mammifères terrestres dans le Val-de-Ruz avant et après l'extinction de l'éclairage public.

Durant la seconde partie, nous nous pencherons sur une étude menée actuellement dans le Val-de-Ruz qui vise à déterminer si les mesures d'extinction de l'éclairage nocturne sont bénéfiques au lièvre brun, notamment grâce à la pose de colliers GPS durant l'hiver 25-26.

Le troisième et dernier volet exposera les résultats de différentes recherches menées sur la même problématique en s'intéressant, cette fois-ci, aux chauves-souris.

Sandrine Wider, cheffe de projet à la Station ornithologique suisse (première partie)

Vincent Grognez, post-doctorant à l'Agroscope (première partie)

Enzo Bertolo, étudiant Master à l'Université de Neuchâtel (deuxième partie)

Claude Fischer, professeur à la Haute école du paysage, d'Ingénierie et d'architecture de Genève – hepia (troisième partie)

Pour clore la soirée, un apéritif sera offert par SeyonVivant. Merci de bien vouloir annoncer votre présence à info@seyonvivant.ch afin de nous faciliter l'organisation.

Au plaisir de vous retrouver à cette occasion et avec nos meilleures salutations,

Le comité

Assemblée générale 2026
Mercredi 6 mai 2026
Salle de la Rebatte
Grand'Rue 56, Chézard St-Martin

L'ordre du jour de l'assemblée générale est le suivant :

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal de l'AG 2025
3. Rapport du comité
4. Rapport du caissier
5. Rapport des vérificateurs des comptes
6. Discussion et adoption des rapports
7. Nomination du comité
8. Nomination des vérificateur·trices de comptes
9. Admissions – démissions
10. Cotisations 2027
11. Programme des activités 2026
12. Divers

Les documents (PV de l'AG 2025, rapport des activités 2025 et comptes 2025) seront disponibles sur notre site www.seyonvivant.ch une dizaine de jours avant l'assemblée.